

Séance du 26 Février 2004

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Trunet à M. Laroche ; Mme Jeambrun à Mme Ipharraguerre ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; M. Causse à Mme Bisauta.

ABSENT : M. Charrier

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PATRIMOINE - Travaux de réhabilitation du stade Jean Dauger - Lot n° 5 Menuiseries Bois - Marché conclu avec la Société Laborde - avenant n° 1

M. SAUSSIE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne a engagé dans le cours de l'année 2003 les travaux de réhabilitation du stade Jean Dauger. L'ensemble de l'opération répartie en 15 lots est évalué à 4.834.600,00 euros hors taxes.

Le lot n° 5 Menuiseries Intérieures a été attribué après appel d'offres à la société Laborde pour la somme 136.429,20 euros hors taxes.

En cours d'exécution du marché lors du réaménagement de la conciergerie et du vestiaire situés sur la zone ouest du stade Jean Dauger, des interventions non prévues au marché ont du être effectuées.

Après inspection des locaux, il est apparu indispensable de renforcer la charpente actuelle du vestiaire et d'appliquer un traitement préventif sur l'ensemble des bois et charpentes des deux bâtiments, pour les préserver des insectes xylophages.

Traitement préventif des charpentes vestiaire et conciergerie :	6.062,35 euros HT
Renforcement de la charpente du vestiaire ouest :	2.170,00 euros HT

L'ensemble de ces travaux augmente la masse initiale des travaux de 8.232,35 euros HT, soit une hausse de 6,03 % du marché initial.

La commission d'appel d'offres consultée a émis un avis favorable le 18 février 2004.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le présent avenant et à autoriser Monsieur le Député-Maire à le signer.

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.